

**TENNIS DE TABLE**  
**TOURNOI NATIONAL DE POITIERS**  
**Jeudi 09, Vendredi 10 et Samedi 11 mai 2024**



Complexe Sportif Universitaire  
Marie-Amélie LE FUR  
Allée Jean Monnet  
86000 Poitiers

## RÈGLEMENT

Homologué par la Fédération Française de Tennis de Table  
Numéro d'homologation : 1789/2023-A

**44 tables**

**Valeur : 10000 €** (dont 8280 € en espèces)

*JUGE-ARBITRE NATIONAL :* B. QUERE  
*DIRECTEURS DES ÉPREUVES :* J.M. MAÇON, M. CUSIN, A. et D. MEURINE, G. DRANCOURT, J. LE ROUZIC, P. GUILLOTEAU, P. MARTIN  
*SUIVI INFORMATIQUE :* G. POREL, J. QUESSETTE, L. LECLERC  
*DIRECTEUR SPORTIF :* P. LION

**Article 1 :** Le POITIERS T.T.A.C.C. 86 organise un tournoi national de tennis de table **le jeudi 9, le vendredi 10 et le samedi 11 mai 2024** - Complexe sportif universitaire Marie-Amélie LE FUR - Allée Jean Monnet - 86000 Poitiers.

**Article 2 :** Tableaux, horaires, droits d'engagement, récompenses, inscriptions se trouvent en annexe 1

**Article 3 :** Les parties se dérouleront sur 44 tables.

**Article 4 :** Ouverture de la salle à partir de 7h30. Début du pointage une heure avant le début de chaque tableau. Fin du pointage 15 minutes avant le début du tableau. Début des tableaux à 8h45. Au moment du pointage, présentation obligatoire de la licence 2023-2024, phase 2 et paiement des tableaux (sauf si paiement anticipé par internet ou par chèque).

**Article 5 :** Les épreuves comprennent 24 tableaux, 8 le jeudi, 8 le vendredi et 8 le samedi.

**Article 6 :** Tous les tableaux de simple se joueront par poule de 3 uniquement, 2 qualifiés par poule, puis tableaux à élimination directe.

**Article 7 :** Les féminines sont autorisées à participer dans tous les tableaux, excepté dans le tableau ELITE messieurs du samedi. Les poussins/poussines ne peuvent pas participer dans les tableaux seniors.

**Article 8 :** Le jeudi, le vendredi et le samedi, chaque joueur pourra s'inscrire à 3 tableaux maximum.

**Article 9 :** La tenue de sport sera exigée dans les aires de jeu. Les règlements appliqués seront ceux de la F.F.T.T. Les balles plastiques ne seront pas fournies par l'organisateur, sauf pour les tableaux Elite Dames et Messieurs.

**Article 10 :** Le perdant de chaque partie devra arbitrer la partie suivante.

**Article 11** : Le forfait sera prononcé après 5 minutes et 3 appels. Les joueurs doivent respecter les 2 minutes d'adaptation avant chaque partie. Le vainqueur sera tenu de rapporter la fiche de partie (le perdant doit bien vérifier la fiche de partie).

**Article 12** : Le juge-arbitre aura pleins pouvoirs pour résoudre les litiges et prendre toutes les décisions jugées indispensables.

**Article 13** : Tout joueur qui par sa conduite causera des perturbations ou refusera d'arbitrer se verra exclu du tournoi et un rapport sera envoyé à la commission sportive compétente.

**Article 14** : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou autres incidents.

**Article 15** : Bar et buffet seront assurés sur place.

**Article 16** : Le vainqueur de chaque tableau recevra une coupe.

**Article 17** : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

**Article 18** : Les finales des tableaux « ELITE Messieurs » et « ELITE Dames » sont prévues à 18h00. La présence des finalistes et demi-finalistes est obligatoire sur le podium.

**Article 19** : Le challenge du nombre récompensera le club le mieux représenté sur l'ensemble des trois jours. Le trophée sera acquis définitivement et sera remis le samedi avant les finales des tableaux Elite.

**Article 20** : En cas de désistement pendant le tournoi, un remboursement de 50% des droits d'inscription est possible sur justificatif uniquement.

**Article 21** : En cas d'annulation d'inscription avant le début du tournoi, 20% des sommes versées seront retenus pour frais de gestion et frais de transaction bancaires.

**Article 22** : Les tirages au sort des tableaux auront lieu 15 minutes avant le démarrage du tableau.

**Article 23** : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

**Article 24** : L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

# Annexe 1 :

## jeudi 9 mai 2024

N°	Tableaux	Droits d'inscription		Horaires	Joueurs	Espèces + lots	Répartition Espèces		
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4
A	NC-13 (points <1400)	9	11	08:45	84	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
B	NC-21 (points < 2200)	9	11		48	280 €	140 €	70 €	35 €
C	NC-10 (points <1100)	9	11	10:00	48	280 €	140 €	70 €	35 €
D	NC-17 (points <1800)	9	11		84	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
E	NC-23 (points <2400)	9	11	11:45	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
F	NC-19 (points <2000)	9	11	13:45	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
G	NC-15 (points <1600)	9	11	15:45	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
H	NC-11 (points <1200)	9	11	17:30	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €

Paiement sur place: TARIFS : 11 € / tableau – 20 € / 2 tableaux – 28 € / 3 tableaux

Paiement anticipé : TARIFS: 9 € / tableau – 16 € / 2 tableaux – 22 € / 3 tableaux

## vendredi 10 mai 2024

N°	Tableaux	Droits d'inscription		Horaires	Joueurs	Espèces + lots	Répartition Espèces		
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4
I	NC-12 (points <1300)	9	11	08:45	84	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
J	NC-20 (points <2100)	9	11		48	280 €	140 €	70 €	35 €
K	NC-8 (points <900)	9	11	10:00	48	280 €	140 €	70 €	35 €
L	NC-16 (points <1700)	9	11		84	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
M	NC-22 (points <2300)	9	11	11:45	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
N	NC-18 (points <1900)	9	11	13:45	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
O	NC-14 (points <1500)	9	11	15:45	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
P	NC-10 (points <1100)	9	11	17:30	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €

Paiement sur place: TARIFS : 11 € / tableau – 20 € / 2 tableaux – 28 € / 3 tableaux

Paiement anticipé : TARIFS: 9 € / tableau – 16 € / 2 tableaux – 22 € / 3 tableaux

## samedi 11 mai 2024

N°	Tableaux	Droits d'inscription		Horaires	Joueurs	Espèces + lots	Répartition Espèces		
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4
Q	NC-13 (points <1400)	9	11	08:45	84	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
R	14-24 (1400<=points <2500)	9	11		48	280 €	140 €	70 €	35 €
S	NC-9 (points <1000)	9	11	10:00	60	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
T	ELITES MESSIEURS (1800<points)	10	12	10:45	48	1 400 €	700 €	350 €	175 €
U	ELITES DAMES	10	12	11:00	24	1000 € + 20 €	500 €	250 €	125 €
V	NC-19 (points <2000)	9	11	13:00	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €
W	(Poussins/Benjamins.Minimes F&G) (points<800)	5	6	14:00	24	100 €			
X	NC-15 (points <1600)	9	11	15:00	96	280 € + 100 €	140 €	70 €	35 €

Paiement sur place : TARIFS : 11 € / tableau – 20 € / 2 tableaux – 28 € / 3 tableaux hors tableaux Elites : 12 € et tableau PBM : 6 €

Paiement anticipé : TARIFS: 9 € / tableau – 16 € / 2 tableaux – 22 € / 3 tableaux hors tableaux Elites : 10 € et PBM : 5 €

**INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR LE FORMULAIRE sur le site du club : <https://poitiers-ttacc-86.fr>**

**Paiement par chèque à l'ordre de POITIERS TTACC 86 avant le 03 mai 2024 à envoyer à :  
POITIERS TTACC 86, 156, route de Parthenay – 86000 POITIERS**

**Paiement sécurisé par carte bancaire via internet jusqu'au 08 mai 2024 sur le site  
<https://poitiers-ttacc-86.fr>**

